

sés. Loin d'éteindre la mèche qui fumait encore, il rallumait avec soin la dernière étincelle de bonne volonté. Pour mieux attester la réalité de ses sentiments, JÉSUS renouvelle et perfectionne le précepte de la charité fraternelle.

La veille de sa mort, il s'adresse à ses apôtres : " Mes enfants, je ne resterai pas longtemps avec vous. . . mais je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme moi-même je vous ai aimés. . . c'est mon précepte." (*Jean, XIII, 14.*) JÉSUS appelle cette douce obligation de la charité son commandement spécial, parce que c'est celui qu'il a voulu surtout établir, celui dont il demande et exige l'exacte observance, la loi qui a toutes les complaisances de son Cœur. C'est son commandement, parce qu'il a employé toute son autorité pour nous obliger à l'observer inviolablement. Maintenant encore, il presse par tous les moyens ses disciples de se soumettre à cette loi. Il déclare que celui qui n'aime pas son prochain est dans l'ombre de la mort, que la charité fraternelle est une obligation essentielle, le signe sacré qui indique les membres de sa famille et ses véritables disciples. Si nous demandons pourquoi JÉSUS-CHRIST appelle ce commandement un précepte nouveau, l'Ange de l'École répond qu'il est nouveau dans sa cause, parce qu'il ne vient pas de l'esprit de crainte et de rigueur qui était l'âme de la loi ancienne, mais de l'esprit d'amour et de douceur qui est l'âme de la loi nouvelle. Il est nouveau dans ses effets, parce qu'il doit renouveler l'homme. *Novum quia innovat hominem.* (*S. Aug.*) Il a formé un peuple nouveau de toutes les nations qui ont accepté le joug aimable de l'Évangile. Il est nouveau enfin dans son idée, dans son modèle et dans la manière dont il doit être gardé.

Autrefois on avait donné pour modèle de la charité fraternelle l'amour que nous nous portons. Il fallait aimer le prochain comme nous-mêmes. Mais JÉSUS-CHRIST a vu que ce modèle était rempli d'imperfections et que nous ne savions pas nous aimer nous-mêmes. C'est pourquoi il a